



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES DÉLEGUÉS

ASSOCIATION NEUCHÂTELOISE ET JURASSIENNE
DE TENNIS DE TABLE

17 septembre 2025

Procès-verbal de l'Assemblée générale d'automne (AGDa) Association Neuchâteloise et Jurassienne de Tennis de table

*Le 17 septembre 2025 au Brooklyn Bar à Delémont
Écriture du PV : Stevan Mikic*

*Début de l'AGD : 19h37
Fin de l'AGD : 21h19*

Table des matières

1. Appel et contrôle des Délégués	3
2. Approbation du PV de l'AGD du 11 septembre 2024 à Tavannes	3
3. Lecture et approbation du rapport du Président du Directoire.....	3
4. Lecture et approbation du rapport du Responsable des finances	4
5. Lecture et rapport des vérificateurs des comptes et approbation des comptes 2024-2025	4
6. Votation de la décharge du Directoire et des vérificateurs des comptes	5
7. Présentation et approbation du budget 2025-2026	
8. Lecture et approbation du rapport de la commission de recours	
9. Élections.....	5
a. du président	
b. du responsable des finances	
c. des autres membres du Directoire	
d. des membres de la commissions des recours	
e. Deux vérificateurs des comptes et un suppléant.....	5
10. Décisions relatives aux objets figurants à l'ordre du jour de l'AGDa/STT.....	6
11. Décisions relatives aux modifications des statuts et du règlement financier	
12. Remise des prix et mérites (ANJTT, fonctionnaire, membre/président d'honneur)	6
13. Ratification des exclusions décidées par le Directoire.....	7
14. Désignation des dates et clubs pour les prochaines assemblées.....	7
15. Divers /contre-appel	7

1. Appel et contrôle des Délégués

Ouverture de l'Assemblée générale d'automne par le Président Dimitri Rebetez.

Total des voix des clubs : 16

Majorité simple : 9

Majorité des 2/3 : 11

Le scrutateur est Dimitri Rebetez

Les personnes absentes et excusées sont Rachel Ferati, Yves Bieler, Patrick Brisset, Jacqueline Clémençon et Michel Feuz.

Les clubs absents et excusés sont le CTT Porrentruy. Clubs absent CTT Le Locle et CTT Moutier.

2. Approbation du PV de l'AGDa du 11 septembre 2024 à Tavannes

L'assemblée approuve à l'unanimité le procès-verbal.

3. Lecture et approbation du rapport du Président du Directoire

Rapport du Président, Dimitri Rebetez.

Le premier juillet j'ai débuté ma 10^{ème} saison en tant que président et responsable technique, il est grand temps de passer le flambeau, du moins celui de président. Idéalement ce sera pour la prochaine AGD, je tiendrais à cœur de présenter une personne motivée pour ce poste et s'il devait y avoir des personnes intéressées, elles peuvent sans autres me contacter pour des questions ou explications. Plus ça avance et plus je constate qu'il est compliqué de cumuler 2 tâches importantes dans un directoire, car il y a des priorités et certains travaux ne peuvent être reportés, je pense à l'élaboration du championnat, par exemple. Encore beaucoup de choses ne sont pas idéales et j'aimerais bien que mon successeur puisse débuter avec une AR organisée. Je vois que notre AR n'est pas très bonne en termes de communications, visibilités et marketing, peut-être faudra t'il revoir l'organisation du directoire et chercher une personne supplémentaire.

Cette saison aura été marquée par l'application du nouveau championnat, en deux phases, avec des promotions – relégations après les deux phases. Dans l'ensemble, le système aura été concluant, notamment du au fait qu'il n'y a plus qu'un groupe par ligue. L'intérêt du championnat en est ainsi plus marqué. Cette formule verra comme résultat l'ascension de Delémont en LNC et le maintien de Cortaillod et de la Chaux-de-Fonds, ce qui en fait nos trois représentant en LN pour la saison prochaine. Les autres résultats auront déjà été largement énumérés et commentés lors de l'AT à Cortaillod, mais j'en retiens la performance de Blaise Nussbaumer, champion Suisse O40 en simple et en double !

Au niveau STT, en mars dernier, le budget n'a pu être approuver par le CPA, vu le déficit budgétaire prévu. Le CPA a du se réunir en séance extraordinaire et revoir à la hausse le prix des licences, afin de permettre de combler ce déficit budgétaire. Ce déficit est du à la stratégie

qui a été établie en collaboration avec Swiss Olympic et ses exigences. Pour ce faire, il est nécessaire d'adapter les structures de STT adoptée lors de la dernière AGD STT, il faut par exemple continuer à employer un responsable de projet développement et engager désormais un chef du sport de compétition conformément aux exigences de Swiss Olympic.

Tous les quatre ans, les fédérations sont classées par Swiss Olympic. STT se trouve toujours dans la catégorie 4. Exceptionnellement, la classification actuelle n'est valable que deux ans, car le nouveau système de promotion entrera en vigueur à partir de 2027. Dans ce cadre, les clubs et l'éthique des clubs seront également évalués, en particulier ceux qui proposent une offre J+S. Swiss Olympic a par ailleurs également fait parvenir les projets de statuts nécessaires ; d'ici fin 2026, tous les clubs devront satisfaire aux exigences posées.

Le sport est également touché par les mesures d'économie de la Confédération, en particulier les camps d'entraînement nationaux et les grandes manifestations. Swiss Olympic verse actuellement 70 millions de CHF aux fédérations et la Confédération souhaite économiser 18 millions de CHF, STT sera donc certainement aussi concernée. Selon les dernières nouvelles, suite aux pressions faites par les associations sportives et les cantons, le CF est revenu sur ces diminutions de subventions.

La grande réforme des points ELO a été établie et est désormais en fonction, malgré quelques petits bugs, je n'ai pas eu beaucoup d'écho négatifs, j'espère qu'elle convient à tous...

J'en serais au bout avec mon rapport, merci de m'avoir écouté

4. Lecture et approbation du rapport du Responsable des finances

Rapport du Responsable des finances, Stevan Mikic.

Les comptes sont bouclés comme suit :

J'avais prévu au budget une perte de CHF 1 000 environ, elle s'est montée pour finir à CHF 3 000.

A l'actif, les liquidités sont bonnes. CHF 33 000 environ. Les débiteurs clubs se monte à CHF 17 150, c'est normal, les factures clubs viennent d'être envoyées. Il n'a plus d'actif immobilisés car nous avons fini d'amortir les habits du cadre jeunesse la saison passée.

Au passif, aucun créancier. Le capital se monte à CHF 53 141.47 et il a été augmenté du petit bénéfice de CHF 90.75 de la saison passée.

Les Charges :

Les frais du comité de l'ANJTT sont stables.

Les frais d'arbitrages sont également très bas car il n'y a plus de LNA ou LNB à arbitrer.

Les coûts du cadre jeunesse sont stables.

Les tournois nous coûtent toujours plus cher qu'il rapporte. Pour les ANJTT, entre les frais de médailles et d'arbitre, nous en avons pour près de CHF 2 900.-.

Dans les charges diverses, j'ai les frais de déplacement hors comité pour se rendre à l'AGD STT et les séances STT.

Le prix remis a été une subvention pour le premier ancien joueur ANJTT qui a été aux championnats du monde de Doha, Yoan Rebetez.

Pour l'informatique, nous avons fini de payer notre nouveau site internet.

Le total des charges se monte donc à CHF 27 615.55

Les recettes :

Les cotisations clubs et licences diminuent encore un peu

Les inscriptions d'équipes sont stables

Les tournois rapportent encore moins que prévus. C'est dommage pour le travail des organisateurs.

Le couac vient des subventions. Je n'ai rien reçu des cantons du JU et JU-BE cette saison et la partip LORO-Sport de Neuchâtel n'a donné que CHF 3 500, soit CHF 2 000 de moins que la saison d'avant.

La partip jeunesse est excellentes, grâce à l'organisation du championnats jeunesse et surtout du cadre.

Pour finir, nous encaissons toujours quelques amendes et les cotisations Internet diminuent toujours à cause des fusions de clubs.

Le total des recettes se monte donc à CHF 24 586.50

La saison se boucle par une perte de CHF 3 029.05.

Je réponds volontiers aux questions et les comptes sont à disposition.

5. Lecture et rapport des vérificateurs des comptes et approbation des comptes 2022-2023

Les vérificateurs des comptes étaient le CTT Porrentruy et le CTT Omega. Malheureusement, le CTT Porrentruy a dû s'excuser à la dernière minute pour une question d'hospitalisation.

Les comptes sont parfaitement tenus. Chaque pièce comptable répertoriée a été retrouvée. Ils proposent d'accepter et de reconduire le caissier. Ils remerkent l'excellent travail de Stevan Mikic.

6. Votation de la décharge du Directoire et des vérificateurs des comptes

L'assemblée accepte la décharge du Directoire et des vérificateurs des comptes à l'unanimité.

7. Budget

Stevan Mikic prévoit pour cette saison une perte de CHF 1 500.

Il est assez pessimiste par rapport aux subventions et à la participation de Loro-Sport qu'il a déjà reçu pour cette nouvelle saison et qui diminue encore.

Ce budget table sur une meilleur participation aux championnats ANJTT et tournoi par division ainsi que d'un versement d'une subvention des JU et JUBE.

Si ça ne joue pas avec cela, la perte sera plus élevée encore.

Par contre, au vu du capital actuel, on peut tabler sans problème sur quelques années de perte si le niveau reste acceptable comme la saison qu'on vient de terminer.

L'assemblée accepte à l'unanimité le budget et remercie les responsable des finances.

8. Lecture et approbation du rapport de la commission de recours

Il n'y a pas eu de recours cette saison.

9. Élections

Dimitri Rebetez n'a pas reçu de démission ou de postulation cette année pour le comité. Il resterait donc le même qu'actuellement.

Dimitri Rebetez va rester président encore une année et il présentera quelqu'un pour reprendre ce poste en fin de saison prochaine.

Par contre, il gardera la partie Technique.

Stevan Mikic est prêt à laisser sa place également comme responsable des finances.

Sinon, rien ne change également pour la commission des recours.

a. Deux vérificateurs des comptes et un suppléant

Les vérificateurs de comptes sont le CTT Porrentruy, PPC Tramelan, suppléant CTT Tavannes

L'assemblée accepte à l'unanimité l'élection du comité ainsi que des vérificateurs de comptes.

10. Décisions relatives aux objets figurants à l'ordre du jour de l'AGDa/STT

Deux clubs seront présents à la prochaine AGDa/STT, soit CTT La Chaux-de-Fonds et CTT Delémont.

2 points seront vu à l'assemblée STT :

- Changement de règlement au niveau des Ligues nationales. Un joueur doit faire au moins 50% des matchs pour pouvoir faire les play-off
- Mentionner la STTL dans le règlement des recours.

11. Décisions relatives aux modifications des statuts et du règlement financier

Modification du règlement sportif ANJTT :

Quelques modification cosmétique et suppression d'articles qui ne sont plus utiles.
Augmentation des frais de déplacement de CHF 0.50 à CHF 0.60 par KM.

Accepté par 16 voix pour / 0 voix contre

Modification des statuts :

Il manque la date d'établissement des statuts ANJTT. Dimitri Rebetez va faire rajouter la date d'acceptation.

Il va également préparer une modification cosmétique qui sera proposée à la prochaine assemblée.

12. Remise des prix et mérites (ANJTT, fonctionnaire, membre/président d'honneur)

Mérite sportif ANJTT : Blaise Nussbaumer du CTT Delémont

13. Ratification des exclusions décidées par le Directoire

Rien du tout.

14. Désignation des dates et clubs pour les prochaines assemblées

Championnats ANJTT : CTT Omega les 29 et 30 novembre 2025

Tournoi par Division : CTT Omega, date à définir.

Championnats Romand : CTT Delémont les 11 et 12 avril 2026

Assemblée Technique : CTT Omega le 24 juin 2025

Assemblée Générale des Déléguées : CTT Centre Portugais le 16 septembre 2026

15. Divers /contre-appel

Dimitri Rebetez demande aux clubs s'ils ont bien fait les inscription pour les championnats O40 et O50. Dès que c'est fait, il préparera le championnat dans le courant d'octobre.

Christian Foutrel, président du CTT Lancy et de STTL est présent et nous fait une présentation de STT et des dernières innovations et des projets de modifications comme :

- Création de Partenariat TT-Turnier
- Réforme du championnat suisse jeunesse
- Réforme des tournois nationaux / interrégionaux
- Norme industrielle Swiss Olympic
- Club Management
- Arbitrage

Erica Lombardet demande que la date de fin de championnats soit indiquée clairement sur le site ANJTT ou sur click-TT.

La Doublette landeronnaise aura lieu le 4 octobre 2025 au Landeron.

Les boissons sont offertes par le CTT Delémont. L'assemblée et le comité remercie le club de Delémont pour l'organisation et Christian Foutrel pour sa présentation.

Remerciement à toutes les personnes qui œuvrent pour notre sport (comité, clubs, entraîneur·e·s, arbitres, joueur·euse·s, instances dirigeantes...)

L'assemblée s'est terminée à 21h19

Le rédacteur du PV

Stevan Mikic